



DOCUMENT GRAPHIQUE DE DETAIL
"Les Roujats"

4.3.10

Echelle 1/2500

Dispositions

relevant du règlement	relevant des orientations d'aménagement (pour mémoire)
 Chemin piéton à créer -Localisation et tracé obligatoires	 Chemin piéton à créer -Localisation et tracé indicatifs
 Point de raccordement de chemin piéton - Localisation obligatoire	 Point de raccordement de chemin piéton - Localisation Indicative
 Emplacement réservé	

CHON